

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES

2008

Rapport du jury d'espagnol

L'épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme est définie par l'arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeur des écoles et par la Note du 16 mai 2005 publiée au B.O. n° 21 du 26 mai 2005.

Cette épreuve s'appuie sur un texte du niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Elle doit permettre de vérifier chez le candidat :

- l'aptitude à comprendre un texte et à en dégager les grandes lignes ;
- l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
- l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

	Epreuve obligatoire	Epreuve facultative
Inscrits	20	21
Présents	20	21

Le jury a entendu 41 candidats : 20 pour l'épreuve obligatoire de langue vivante étrangère, 21 pour l'épreuve facultative. Le jury a constaté un niveau global satisfaisant mais hétérogène.

	Epreuve obligatoire	Epreuve facultative
Moyenne des notes	11,97	11,52
Note la + basse	6	6
Note la + haute	18	18,5

Les meilleurs candidats ont montré par une présentation concise et claire qu'ils avaient parfaitement compris le texte qui leur était proposé. Ils pouvaient le restituer sous la forme d'un exposé structuré en faisant apparaître les différentes idées développées tout en évitant l'écueil de la simple paraphrase. Ils savaient utiliser à bon escient différents connecteurs. Ils maîtrisaient les règles de la syntaxe et de la concordance des temps.

Le jury a apprécié que les candidats sachent prendre de la distance par rapport au document proposé et développent un avis personnel sur le thème évoqué.

Le jury a été particulièrement attentif à la qualité de la lecture à haute voix (expressivité, accentuation) d'un passage du texte.

Lors de la phase d'entretien, les meilleurs candidats ont fait preuve d'une bonne réactivité face aux questions. Ils se sont adressés au jury avec spontanéité et aisance. Ils pouvaient exprimer avec précision des nuances de sens et n'hésitaient pas à ouvrir des parenthèses culturelles. Leur prestation montrait qu'ils possédaient un large répertoire de discours proche du modèle authentique

Les candidats qui ont réalisé les plus mauvaises prestations ont proposé une présentation du texte incomplète, voire erronée témoignant d'une compréhension aléatoire du document. Ils ont utilisé une langue approximative, émaillée de nombreuses erreurs de syntaxe, de conjugaison et de vocabulaire. Ils n'ont pas su répondre aux différentes questions dans un espagnol correct et leur prononciation était souvent approximative, voire fantaisiste. Certes, ils ont pu fournir des renseignements simples, mais sans exprimer une pensée personnelle. Ils ont produit des énoncés très courts ponctués de nombreuses pauses non pertinentes.

Le jury rappelle, pour ces candidats, que l'épreuve nécessite une préparation. Il les encourage donc, à lire régulièrement en espagnol des articles sur des questions contemporaines et des textes littéraires, à s'entraîner à s'exprimer dans une conversation et à travailler la lecture à haute voix.